



ICP

INSTITUT
CATHOLIQUE
DE PARIS

L'esprit grand ouvert sur le monde

Bienvenue

Toutes les infos pour réussir votre séjour d'études



SOMMAIRE

Avant votre départ	4
À votre arrivée.....	6
Étudier à l'Institut Catholique de Paris	9
Vie étudiante.....	13
Services.....	15
Vivre à Paris.....	17
Contacts	21



1875
Fondation
de l'ICP



10 000
étudiants
dont
2 500 étrangers
par an



135
partenariats
internationaux
dans 40 pays

Chers étudiants,

Vous avez choisi de venir à l'Institut Catholique de Paris dans le cadre d'un programme d'échange. Nous sommes heureux de vous accueillir au sein de notre Institut !

Pour vous préparer à vivre cette aventure enrichissante, voici un guide dans lequel vous trouverez des informations qui vous aideront dans votre installation à Paris et dans vos démarches (logement, compte en banque, titre de séjour...).

Nous serons à votre écoute tout au long de votre séjour ; si vous rencontrez la moindre difficulté, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone, par courrier ou à venir nous voir dans nos bureaux.

Nous vous souhaitons un agréable séjour d'études à l'Institut Catholique de Paris !

La Direction des Relations internationales



6 facultés Droit canonique, Éducation, Lettres, Philosophie, Sciences sociales et économiques, Théologie

1 Unité de Recherche «Religion, Culture et Société»

6 instituts IDSP- Institut Du Savoir Partagé, IER- Institut d'études Religieuses, IFOMENE – Institut de Formation à la Médiation et à la Négociation, ILCF - Institut de Langue et de Culture Françaises, Institut Vaugirard, ESQESE Paris - École Supérieure pour la Qualité, l'Environnement et la Sécurité en entreprise

AVANT VOTRE DÉPART

PASSEPORT ET TITRE DE SÉJOUR (visa)

- Vous êtes ressortissant d'un pays de l'Union européenne

Les étudiants ressortissants des pays de l'Espace Économique Européen, d'Andorre, de Monaco, de Saint Martin, de Suisse ou du Vatican sont dispensés de visa pour étudier en France métropolitaine et dans l'Espace Schengence quelle que soit la durée de leur séjour.

> Votre carte d'identité ou votre passeport en cours de validité suffit.

- Vous n'êtes pas ressortissant d'un pays de l'Union européenne

Vous devez faire une demande de visa Étudiant plusieurs semaines avant votre arrivée en France auprès des consulats de France ou des CEF (Centres des Études en France) selon les pays. Le visa D est obligatoire pour tout séjour supérieur à 3 mois. Il permet d'obtenir, dès votre arrivée en France, un titre de séjour étudiant. Vous devez demander un visa D long séjour pour études.

> www.campusfrance.org

SANTÉ

Le système de santé en France comprend une assurance maladie de base obligatoire (la Sécurité Sociale) et une assurance maladie complémentaire, facultative (la mutuelle). Elle vous permet d'avoir droit au remboursement de vos soins pendant toute la durée de votre séjour d'études.

- Vous êtes ressortissant d'un pays de l'Union européenne

Les étudiants européens ressortissants des 27 états membres de l'Union Européenne, de l'Espace Économique Européen et de la Confédération helvétique doivent se munir avant leur arrivée en France d'une attestation ou de la Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM), et d'une attestation d'assurance responsabilité civile, les couvrant durant toute la durée de leur séjour en cas d'accidents, d'hospitalisation, ou de rapatriement, et avec indication de la durée de validité.

- Vous pouvez demander cette carte auprès de l'organisme qui gère votre assurance maladie.

- Si vous avez la Carte Européenne d'Assurance Maladie, vous n'avez plus besoin de prendre une assurance complémentaire en France.

- Vous venez du Québec

Vous devez être en possession de l'imprimé SE401-Q-102 bis (ou SE 01-Q-106) qui atteste de votre affiliation au Québec d'une protection sociale.

- Vous n'êtes pas ressortissant d'un pays de l'Union européenne

En prévision de votre arrivée en France pour vos études, vous devez **obligatoirement** demander votre affiliation à la sécurité sociale française en vous inscrivant sur le site dédié etudiant-etranger.ameli.fr. Il vous est demandé de saisir les informations et de déposer les justificatifs obligatoires dans l'espace personnel. Conservez le numéro de sécurité sociale provisoire qui vous a été attribué automatiquement par le site et téléchargez votre attestation provisoire d'affiliation à la Sécurité sociale. Une fois l'inscription validée, vous pourrez télécharger l'attestation définitive d'affiliation à la Sécurité sociale (attestation de droits).

RESPONSABILITÉ CIVILE

Tout étudiant doit souscrire à une assurance responsabilité civile dans son pays, ou en France pour:

- les dommages corporels causés aux tiers dans la vie privée,
- les dégâts matériels,
- couvrir un rapatriement.

À VOTRE ARRIVÉE EN FRANCE

VALIDATION DU VISA

Dès votre arrivée en France, vous devrez valider en ligne votre visa pour enregistrer votre séjour en France dans les trois mois qui suivent votre arrivée sur le territoire français:

Vous aurez besoin:

- d'une adresse électronique (mail) valide
- des informations figurant sur votre visa
- de communiquer votre date d'entrée en France
- de votre adresse en France
- de votre carte de paiement pour payer la taxe de délivrance d'un titre de séjour

Les étapes de la validation en ligne:

- Se connecter au site administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr ;
- Renseigner les informations présentes sur votre visa : numéro de visa, date de début et de fin de validité, date de délivrance, motif du séjour ;
- Saisir les informations complémentaires : situation familiale, numéro de téléphone, adresse électronique ;
- Indiquer votre date d'arrivée en France et votre adresse en France ;
- Payer la taxe de séjour de 50 euros ;
- Télécharger la confirmation de validation de votre VLS-TS.

Vous recevrez deux emails

- Un premier email vous indiquant vos identifiants de connexion. Ils vous permettront d'accéder à votre espace personnel. La confirmation de validation de votre VLS-TS y sera disponible.
- Un deuxième email vous confirmant les informations que vous avez renseignées en ligne. Cet email de confirmation de validation de votre VLS-TS peut être téléchargé.

Renouvellement de votre titre de séjour

La procédure de renouvellement des titres de séjour, pour les étudiants dont le visa est encore valable, s'effectue exclusivement en ligne sur le site suivant: administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/espace-personnel/connexion-inscription

Si vous n'avez pas déjà créé un compte sur ce site, il vous faudra en créer un. Pour ce faire, il vous faudra vous munir de votre carte de séjour ou de l'imprimé de validation de votre visa VLS-TS. Pour information, le numéro de visa ou de carte de séjour comporte 10 chiffres.

Vous devrez, pour finaliser votre dossier en ligne, également effectuer une e-photo ou photo numérique. Vous pouvez accéder à ce service dans les Photomatons ou dans un studio professionnel de photos. Le format des photos pour le renouvellement d'un Titre de séjour est le même que pour celui du permis de conduire ou une carte d'identité (format que l'on appelle "officiel").

- Pour plus d'informations

Contactez Christophe FARGES (Direction des Relations Internationales) au 01 44 39 84 95 ou par mail à: titresejour@icp.fr

- Tarifs

Vous devez régler une taxe et un droit de timbre de 75 € par [timbres fiscaux](#).

- Attention!

Si vous présentez votre demande de renouvellement de titre hors délai, vous devrez aussi payer un droit de visa de régularisation de 180 € (sauf cas de force majeure ou présentation d'un visa valide).



À savoir :
Une demande de titre de séjour doit être faite 4 mois avant la date d'expiration de votre visa.

COMMENT SE RENDRE À L'ICP

L'Institut Catholique de Paris est situé au cœur de Paris, dans le 6^e arrondissement. L'entrée du campus Carmes se trouve au 74 rue de Vaugirard.

M Métro
Ligne 4 : station St Placide ou St Sulpice
Ligne 12 : station Rennes
Ligne 10 : station Sèvres-Babylone

BUS
Lignes 83, 95, 96 : arrêt Rennes-Assas
Lignes 89 et 94 : arrêt Rennes-Raspail



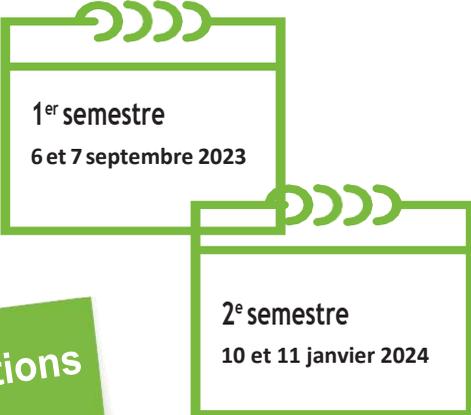
ÉTUDIER À L'INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS

L'ACCUEIL À L'ICP

Chaque début de semestre, La Direction des Relations internationales organise des journées d'accueil pour les étudiants en échange :

- consignes d'inscription ;
- informations pratiques pour réussir au mieux votre séjour à l'Institut Catholique de Paris et en France.
- nombreuses activités de découverte de l'ICP ;
- visites du quartier et de Paris ;
- promenade en bateau sur la Seine;
- rencontres avec d'autres étudiants.

**Votre présence est obligatoire.
Les dates à retenir :**



1^{er} semestre
6 et 7 septembre 2023

2^e semestre
10 et 11 janvier 2024



**Direction des Relations
Internationales**

**Bâtiment P (Pavillon Fréville),
deuxième étage gauche :**

**Lundi au jeudi :
de 9h30 à 12h00
Vendredi : fermé**

SYSTÈME EUROPÉEN DE TRANSFERT DE CRÉDITS (ECTS)

À chaque matière correspond un nombre de crédits «ECTS» (European Credit Transfert System).

Chaque examen est noté sur une échelle de 0 à 20. Un cours est validé à partir de 10.

Les notes sont les suivantes :

Grade Point Équivalent	Interprétation	Course Grade
A+	OUTSTANDING highest grade	16 - 20
A	EXCELLENT	14 - 15,9
B+	VERY GOOD almost excellent	12 - 13,9
B	VERY GOOD	11 - 11,9
B-	GOOD almost very good	10,5 - 10,9
C+	GOOD	10,1 - 10,4
C	SATISFACTORY fair work but with some shortcomings	10
C-	INSUFFICIENT does not meet the minimum criteria	9 - 9,9
D	FAIL Weak performance	8 - 8,9
E	FAIL Considerable further work required	0 - 7,9
DEF	DEF is assigned when the student is absent from the required final examination or more than 3 times during the term. DEF is equivalent to a FAIL	
V	Means "Passing" - Attendance only – The students obtain only ECTS credits but no grade	Empty Box

INSCRIPTIONS

Inscription pédagogique

À partir du début des cours, vous avez deux semaines pour faire votre choix définitif de cours.

Vous pouvez choisir des cours dans la faculté dans laquelle vous êtes nommé, plus une autre faculté.

Les étudiants en master pourront :

- au premier semestre (semestre d'automne), choisir des cours de licence et de master ;
- au deuxième semestre (semestre du printemps), choisir uniquement des cours de licence.

Une fois les cours choisis :

- remplissez le contrat d'études remis par la Direction des Relations Internationales.
- déposez le contrat d'études validé par votre Université à la DRI.

Aucune modification ne sera possible passé ce délai.



COURS DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE (FLE)

Au sein de l'Institut Catholique de Paris, l'Institut de Langue et de Culture Françaises est depuis 70 ans un acteur reconnu de l'enseignement du français.

Pour les étudiants en échange, la DRI propose de **suivre gratuitement un cours de Français Langue Étrangère (FLE) de 2 heures par semaine, soit 20 heures sur un semestre** au sein de l'Institut de Langue et de Culture Française (ILCF).

Ce cours équivaut à 4 crédits ECTS.

- > ilcf.icp.fr
- > facebook.com/ILCF.Paris/
- > instagram.com/ilcfparis/



VIE ÉTUDIANTE

LES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

La grande association des étudiants de l'ICP, plus connue sous le nom de Fédé ICP, regroupe tous les BDE (Bureaux Des Étudiants) et Associations de l'ICP. Sports, musique, aumônerie... il y en a pour tous les goûts. Découvrez toutes les associations et notre groupe Facebook:

> www.icp.fr/vie-du-campus/vie-associative-et-etudiante

> www.facebook.com/groups/institutcatholiquedeparisexchangestudents/

TANDEM

Tandem est un programme de parrainage permettant d'accompagner un étudiant étranger et lui faire découvrir le campus et Paris. Tout au long de l'année, l'association Tandem organise des événements afin de rassembler les étudiants, créer de nouvelles rencontres et partager de bons moments ensemble :



- *déjeuners internationaux à thèmes*
- *cafés-langues*
- *sorties dans Paris*

Pour plus d'informations :

> www.facebook.com/tandemicp/

LES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

Les Souffleurs de Vers, le club théâtre de l'ICP, propose cours et spectacles



Mus'ICP réunit amateurs et passionnés : vous allez « la do ré » !

Mad'Amiko, Solid'ère, Instincts durables... Plusieurs associations permettent à chacun de partager, se découvrir et mûrir

Foot, rugby, volley-ball ou encore danse : choisissez le sport que vous souhaitez pratiquer

SERVICES

INFIRMERIE

Ce service est ouvert à tous les étudiants et propose du lundi au vendredi:

- un accueil,
- une écoute, des conseils en santé, orientation,
- des soins divers, lors de malaises, urgences,
- une salle de repos



infirmierie@icp.fr
01 70 64 29 87

> www.icp.fr/vie-du-campus/gestion-du-quotidien/prevention-sante

ESPACE D'ÉCOUTE ET D'ACCUEIL

Ce service propose :

- Accompagnement psychologique: se libérer par la parole des petits et grands tracas du quotidien
- Orientation psychologique : se connaître pour mieux choisir

Les consultations sont gratuites pour les étudiants de l'ICP. Sur rendez-vous du mercredi au vendredi, de 10h à 17h



eap@psycho-prat.fr
01 70 64 29 83

TITRES DE SÉJOUR

Le service Titres de séjour, en relation avec l'administration française et notamment avec la Préfecture de Police de Paris, aide les étudiants internationaux à obtenir leur titre de séjour et/ou renouveler leur visa. au sein de la Direction des Relations internationales, Bâtiment P, 2^{ème} étage.



titresejour@icp.fr
01 44 39 84 95

CAFÉTÉRIA

À l'ICP, vous pouvez déjeuner à la cafétéria, gérée par le CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires). Ce lieu est ouvert toute la journée et propose une offre de restauration rapide.





BIBLIOTHÈQUES

L'ICP possède 5 bibliothèques spécialisées avec des catalogues en ligne.

> www.bibliotheques.icp.fr

VIVRE À PARIS

GÉRER SON BUDGET

Les principales dépenses à Paris sont l'hébergement, la restauration et les transports. Le budget mensuel approximatif indiqué ci-dessous vaut pour un étudiant célibataire :

- **Loyer** : pour un studio et en résidence privée : 900€
- **Loyer en résidence universitaire** : 500 à 600€
- **Éventuelle complémentaire assurance santé** : 15€
- **Forfait internet/téléphone portable** : environ 30€
- **Fournitures scolaires** : 20 €
- **Culture/sorties** : 100 €, mais cela dépend de chacun.

Quelques exemples de prix :

- Une baguette de pain : 1,30€
- Un croissant au beurre : 1,20€
- Une place de cinéma : 11,90€ (prix étudiant et moins de 26 ans : 6,00 à 8,00€)
- Une place de théâtre : 10 à 17€ pour les jeunes de moins de 26 ans (parfois moins de 30 ans).

• **Transport**

1 ticket de métro/bus/RER à l'unité coûte 2,10€.

Pour ceux qui utilisent les transports en commun chaque jour, il y a les abonnements :

- abonnement mensuel : forfait Navigo à 84,10€/mois (zone 1-5)
- abonnement "Imagine R" : abonnement annuel réservé aux étudiants de moins de 26 ans 365€/an (tarif 2023/2024).

OUVRIRE UN COMPTE EN BANQUE

Si la banque de votre pays de résidence a un partenariat avec un réseau français, l'ouverture de votre compte en France sera simplifiée. Si ce n'est pas le cas, dès votre arrivée en France, rendez-vous dans les banques les plus proches de votre lieu d'études ou de votre lieu d'habitation et comparez les services qu'elles offrent. Certaines banques proposent des offres préférentielles aux étudiants ou aux jeunes de moins de 25 ans.

Avant d'ouvrir un compte, l'établissement bancaire vérifiera votre identité et votre adresse. Il vous sera également demandé de présenter un «justificatif de domicile», il faudra présenter :

- le passeport ou la carte d'identité
- le titre de séjour (sauf pour les étudiants Européens)
- la carte d'étudiant ou un certificat de scolarité
- un justificatif de domicile (facture sur laquelle figure votre adresse : facture de téléphone ou d'électricité, quittance de loyer, certificat d'hébergement etc...).

Numéros d'urgence

Pompiers	18
Police	17
SAMU	15

SE LOGER À PARIS

A. Trouver un logement

Le site internet de l'ICP propose de nombreuses solutions d'hébergement à Paris en foyers étudiants (privés), des locations de chambres et studios, des chambres en famille d'accueil, des colocations, etc.

Le Crous de Paris réserve entre 10 et 15 logements en résidence pour les étudiants internationaux de l'ICP. L'attribution des places se fait en fonction de l'ordre d'arrivée des demandes.

> [Plateforme de logement de l'ICP :
www.housing.icp.fr/](http://www.housing.icp.fr/)

B. Assurance habitation

Une assurance «habitation» est souvent demandée aux locataires lors d'une demande de logement. Elle est obligatoire pour les locations non meublées. Cette assurance vous protège contre les incendies, les dégâts des eaux, etc.

> www.icp.fr/vie-du-campus/gestion-du-quotidien/logement/

C. Aide au logement

Selon le type de votre logement et votre situation familiale, vous pouvez bénéficier d'une aide financière au logement: l'Aide Personnalisée au logement (APL) ou l'Allocation Logement Social (ALS).

Cette aide au logement peut être versée si le logement est une chambre en foyer ou en résidence universitaire, un studio, un appartement ou une maison.

<https://www.caf.fr/allocataires/actualites/actualites-nationales/etudiants-tout-savoir-sur-l-aide-au-logement>

UTILISER SON MOBILE EN FRANCE

Vous pouvez activer un numéro de téléphone portable français en achetant une carte SIM.

Vous pouvez prendre un abonnement ou une «mobicarte» prépayée.

En France, les 4 principaux opérateurs sont:

- Bouygues Télécom
www.bouyguestelecom.fr
- SFR - www.sfr.fr
- Orange – www.orange.fr
- Free - www.free.fr

Pensez à débloquer (unlock) votre téléphone avant de venir en France!

SE DÉPLACER

A. Le transport public

Les métros, bus et RER sont régis par la RATP à Paris.

Si vous utilisez fréquemment les transports en commun, il est plus intéressant pour vous de prendre les formules d'abonnement (Navigo ou imagine R) car elles sont plus avantageuses que les tickets.

Le site et l'application RATP proposent également un service pour établir votre itinéraire en transport en commun.

>www.ratp.fr

B. Vélib'

La ville de Paris propose un réseau de vélos en libre-service dans la capitale et quelques villes de proche banlieue. Vous trouverez les informations, les tarifs et les modalités d'abonnement:

>www.velib.paris.fr

SÉCURITÉ SOCIALE ET MUTUELLE

Les étudiants non ressortissant de l'Union Européenne doivent obligatoirement s'inscrire à la sécurité sociale (voir p.5). Les étudiants ressortissant de l'Union Européenne doivent avant de partir demander la Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM) dans leur pays d'origine. La Sécurité Sociale ne rembourse qu'une partie des frais de santé, sauf en cas d'intervention chirurgicale, de maternité ou de longue maladie.

L'étudiant peut donc adhérer à une mutuelle complémentaire qui lui permettra d'obtenir un remboursement supplémentaire. Il existe deux mutuelles étudiantes en France :

• La Mutuelle des étudiants: LMDE

-79 Rue Claude Bernard, Paris 5^e
du lundi au jeudi de 9h30 à 18h00
le vendredi de 9h30 à 13h00

 Censier - Daubenton

 B- Port-Royal

Tél: 09 69 36 96 01

>www.lmde.com/

• HEYME

>www.heyeme.care/fr

SORTIR À PARIS

Paris est une ville de culture qui regorge d'activités et d'événements culturels.

Retrouvez les agendas des expositions, concerts, sorties, cinémas ou bons plans sur les sites:

- > www.75.agendaculturel.fr
- > www.sortiraparis.com
- > www.parisinfo.com/sortir-a-paris/
- > www.timeout.fr/paris
- > www.visitparisregion.com

ainsi que sur le site de la mairie de Paris : www.paris.fr

Le site de l'Office de Tourisme de Paris regorge aussi d'innombrables informations et de fiches pratiques. Il propose en téléchargement gratuit des guides de la ville pour organiser ses excursions dans la capitale.

- > www.parisinfo.com

Bons plans

Sur simple présentation de votre pièce d'identité ou de votre carte étudiante, vous pouvez profiter de bons plans, de tarifs avantageux sur de nombreux loisirs comme les cinémas, musées, restauration rapide...



CONTACTS

DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES

Bâtiment P, deuxième étage gauche

Directeur Relations Internationales ollivier.international@icp.fr
Daniel Ollivier 01 44 39 84 64

Chargé de mission c.farges@icp.fr
Christophe Farges 01 44 39 84 95

Coordinatrice de la mobilité
hors Europe international.monde@icp.fr
Yannick Lambron 01 44 39 84 63

Coordinatrice de la mobilité
Victoire Desmarest international.europe@icp.fr
01 70 60 77 52

Service titres de séjour titresejour@icp.fr
Christophe Farges 01 44 39 84 95



**Direction des Relations
internationales**

**Bâtiment P (Pavillon Fréville),
deuxième étage gauche :**

**Lundi au jeudi :
de 9h30 à 12h00
Vendredi : fermé**



Welcome

Willkommen Bienvenue
Fogadtatás Welcome
Benvenuto 欢迎



ICP
INSTITUT
CATHOLIQUE
DE PARIS

L'esprit grand ouvert sur le monde